



Domaines spéciaux
Economie forestière

Équipements de protection individuelle (EPI)



Contenu

- ▶ [Protection de la tête](#)
- ▶ [Vêtements de couleur de signalisation](#)
- ▶ [Gants](#)
- ▶ [Chaussures](#)
- ▶ [Pantalon anticoupures](#)
- ▶ [Vêtements fonctionnels](#)
- ▶ [Vêtements à haute visibilité](#)
- ▶ [Protection contre les chutes](#)
- ▶ [Communication](#)
- ▶ [Radio de secours REGA](#)

Pour effectuer des travaux d'abattage ou de débardage en toute sécurité, il faut avoir suivi au moins un cours de base de 5 jours et un cours de perfectionnement de 5 jours.

Pour les travaux sur mandat, il est obligatoire de justifier d'au moins 10 jours de cours.

Vous trouverez une offre de formation adaptée sur www.coursbucherons.ch

www.coursbucherons.ch

Autres agriSAFETY Facts concernant l'économie forestière

- ▶ Abattre, ébrancher et débiter les arbres
- ▶ Formation et organisation pour les travaux forestiers



L'essentiel en bref

- ▶ Les EPI peuvent éviter des accidents graves
- ▶ L'équipement complet se compose d'un casque avec protection auditive et faciale, d'un haut de couleur de signalisation, de gants, d'un pantalon anticoupures et de chaussures solides.
- ▶ La durée de vie de chaque EPI dépend de son utilisation, de son stockage et de son entretien.
- ▶ La communication au sein de l'équipe peut être facilitée par la radiotéléphonie.

Les EPI font toujours partie de la panoplie

Le port des équipements de protection individuelle (EPI) complets peut éviter des accidents graves ; il est donc indispensable lors de travaux forestiers. Cela vaut aussi bien pour les professionnels de la forêt que pour les personnes travaillant dans l'agriculture ou les privés. Les personnes qui portent les bons EPI sont protégées contre les blessures et les intempéries et sont mieux visibles grâce aux couleurs de signalisation.

- Casque de couleur vive (haute visibilité) avec protège-ouïe et protège-face

- Veste de couleur vive (haute visibilité)

- Gants de travail

- Pantalon anticoupures

- Chaussures robustes à tige haute et semelle profilée, idéalement chaussures forestières anticoupures





Les casques forestiers doivent être essentiellement de couleur orange ou rouge haute visibilité.



Les hauts sont disponibles dans les modèles et les niveaux de confort les plus divers. Les tissus actuels sont fonctionnels, légers et néanmoins robustes. Au moins 1/3 doit être de couleur de signalisation.



Les gants protègent des blessures, tiennent les mains au chaud et favorisent ainsi la circulation sanguine. Ils protègent également des vibrations nocives.



Pour les travaux forestiers, il faut des chaussures solides avec une semelle fortement profilée et une tige haute, de préférence des chaussures forestières avec protection contre les coupures.



Les chaussures forestières homologuées sont marquées du pictogramme de la tronçonneuse.

Protection de la tête

Le casque doit toujours être porté lors de travaux forestiers ! Il protège non seulement contre les chutes de branches, mais aussi contre les rebonds de la tronçonneuse (kick-back).

Le casque forestier est composé de :

- ▶ coque de casque avec garniture intérieure
- ▶ protecteurs d'ouïe
- ▶ visière grillagée
- ▶ éventuellement protège-nuque

La couleur de la coque du casque doit correspondre principalement à une couleur de signalisation orange ou rouge. Une deuxième couleur de signalisation est autorisée si elle est dans les tons jaune, orange ou rouge. Les protecteurs d'ouïe fixés sur le casque protègent contre les bruits nocifs pour la santé et doivent impérativement être portés lors des travaux à la tronçonneuse. Le grillage de protection protège les yeux de la sciure et des copeaux de bois. Différentes grilles de protection sont disponibles en fonction du type de bois et de l'intensité lumineuse. En outre, des lunettes de protection optionnelles permettent d'arrêter les petites particules qui traversent la grille de protection.

La durée de vie d'un casque forestier est d'environ 3 à 5 ans (tenir compte des indications du fabricant). Elle peut être prolongée si le casque est stocké au sec et à l'abri des rayons du soleil. Il faut contrôler régulièrement qu'il ne présente pas de points de rupture. S'il reçoit un choc important, il ne doit plus être porté. Cela vaut même si aucun dommage extérieur n'est visible. Sur la plupart des casques, les pièces d'usure peuvent être remplacées.

Vêtements de couleur de signalisation

Lors de travaux forestiers, il convient de porter une partie supérieure bien visible. Pour une bonne visibilité, au moins un tiers de la surface doit être de couleur de signalisation orange, jaune ou rouge des deux côtés. Les couleurs de signalisation se trouvent dans la partie du vêtement proche de l'épaule. Les caractéristiques d'une veste de protection de qualité sont des ouvertures d'aération, des poignets réglables, des poches adaptées, une fermeture éclair recouverte ainsi qu'un tissu résistant à la déchirure.

Gants

Les gants sont indispensables pour les travaux à la tronçonneuse ainsi que pour tous les autres travaux en forêt. Ils protègent des blessures, favorisent la circulation sanguine et amortissent les vibrations nocives. Il convient d'utiliser des gants à doigts afin de garantir une préhension optimale. Les gants à doigts sont disponibles en cuir et en tissu avec les revêtements les plus divers. Les gants en cuir sont moins adaptés à une utilisation en milieu humide.

Chaussures

Pour les travaux forestiers, il faut en général porter des chaussures solides avec une semelle fortement profilée et une tige haute. Il est recommandé de porter des chaussures de sécurité forestières homologuées (EN 17249 ou EN ISO 11393-3) avec coque de protection et un insert anticoupures, marquées du logo de la tronçonneuse. Les bottes en caoutchouc ne peuvent être utilisées que si elles répondent à la norme ci-dessus. L'entretien des chaussures forestières se fait selon les indications du fabricant. Des chaussures propres, entretenues et sèches ont une durée de vie plus longue. Tous les produits



Les pantalons de protection anticoupures doivent être conformes à la norme EN 381 ou EN ISO 11393-2. La classe 1 (vitesse de chaîne de 20 m/s) s'est établie comme standard.



Malgré toutes les précautions, les pantalons anticoupures peuvent être endommagés par la chaîne de la tronçonneuse. La règle est la suivante : seule la couche supérieure du tissu peut être réparée. Dès que la doublure de protection contre les coupures est visible, le pantalon doit être remplacé.



Les pantalons anticoupures contiennent une doublure en fils solides. Ceux-ci sont arrachés par la tronçonneuse et bloquent le pignon d'entraînement et la chaîne. Un pantalon endommagé de la sorte ne doit pas être réparé.



Les vêtements fonctionnels se portent en plusieurs couches et peuvent ainsi être adaptés aux conditions météorologiques et de température du moment.

d'entretien ne sont pas utilisables pour tous les types de chaussures. La graisse de Russie n'est plus recommandée que pour un nombre très limité de modèles. En revanche, les cirages spéciaux conviennent pour la plupart des chaussures. Si l'on travaille régulièrement en forêt, il est recommandé d'avoir deux paires de chaussures forestières. Ainsi elles ont le temps de sécher correctement. Un sèche-chaussures est également recommandé.

Pantalon anticoupures

La tronçonneuse peut causer de graves blessures. C'est pourquoi il faut toujours porter des pantalons anticoupures lorsqu'on travaille avec une tronçonneuse. Plus ils sont confortables à porter, plus ils seront portés. Il peut donc être intéressant d'en acheter un nouveau. Les pantalons anticoupures recommandés sont ceux qui comportent des renforts élastiques au moins au niveau du fessier. Les pantalons de protection contre les coupures ont une durée de vie d'environ 25 lavages. Pour qu'ils conservent leur fonction, ils doivent être lavés régulièrement. Pour cela, il faut utiliser des lessives pour couleurs, mais pas d'adoucissant, et respecter les consignes du fabricant. Important : les pantalons souillés (par exemple par de la résine) ne remplissent pas les exigences en matière de protection contre les coupures. La chaîne ne peut pas s'arrêter, car les fils ne peuvent pas être retirés facilement. Un rapiéçage du tissu extérieur est autorisé si la protection anticoupure n'est pas endommagée en dessous. Certains fournisseurs proposent un tissu autocollant ou un service de raccommodage.

Vêtements fonctionnels

Si quelque chose ne va pas au niveau des chaussures ou des vêtements, cela peut très vite devenir désagréable. Les professionnels de la forêt choisissent les vêtements de manière à ce qu'ils soient assortis. Selon la température, différentes couches sont portées les unes sur les autres (principe des trois couches). Chaque couche de vêtements a une fonction ciblée qui augmente le bien-être lorsque tout est assorti. Le confort dépend en outre des sous-vêtements. Les sous-vêtements fonctionnels en fibres synthétiques évacuent rapidement l'humidité vers l'extérieur et créent ainsi un climat corporel agréable. En revanche, les sous-vêtements en coton absorbent l'humidité, ce qui réduit l'isolation et provoque rapidement une sensation de froid.

Vêtements à haute visibilité

La norme EN 20471 définit trois classes de vêtements à haute visibilité. Ceux-ci répondent à des exigences différentes en ce qui concerne les surfaces minimales de matériau de fond dans une couleur d'avertissement fluorescente et de matériau rétroréfléchissant (bandes lumineuses). Les personnes travaillant sur ou aux abords des voies publiques doivent porter des vêtements à haute visibilité de classe 2 ou 3, en fonction de la vitesse maximale autorisée et des conditions de visibilité.

Protection contre les chutes

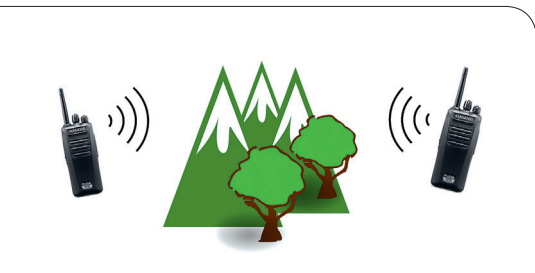
Aux postes de travail où il existe un risque de chute et où il n'est pas possible de mettre en place des mesures de protection collective (p. ex. garde-corps ou filet de sécurité) ou des moyens techniques, les personnes doivent se protéger au moyen d'un dispositif d'assurage par corde. Les travaux avec un dispositif antichute ainsi que l'entretien des arbres sont des tâches réservées aux spécialistes. Seul un équipement correct et la formation nécessaire permettent de travailler en toute sécurité.



Avec les radios, la communication fonctionne même dans le bruit et dans des conditions de visibilité réduites.



Les appareils radio avec connexion Bluetooth ont la portée la plus faible. L'avantage est la construction sans fil et légère.



La portée entre les appareils radio dépend du terrain, des arbres et de la puissance d'émission. Les systèmes radio avec Bluetooth atteignent 300 à 600 m en forêt, les appareils radio PMR jusqu'à 1000 m.



Bases légales pour les employeurs :

[Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles \(OPA\)](#)

Art. 5 Equipements de protection individuelle

Art. 11 Obligations du travailleur

[Directive CFST 2134 Travaux forestiers](#)

4.2 Organisation du travail

4.3 Equipements de protection individuelle

Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) | agriss

Grange-Verney 2 | 1510 Moudon
www.spaa.ch | www.agriss.ch

Communication

Dans une équipe, la communication entre les personnes est essentielle pour travailler en toute sécurité. Le bruit, les protections auditives, le terrain et la végétation rendent difficile la communication traditionnelle par des appels et des signes. Un système de communication permet de communiquer avec succès même dans des situations dangereuses et difficiles.

Sur certains appareils, il est possible de parler sans appuyer sur une touche grâce à la fonction VOX.

Radios PMR

Dans la plupart des cas, il est possible d'utiliser des appareils radio PMR (PMR 446) gratuitement. Ces appareils ont une portée d'environ 1 kilomètre en forêt et jusqu'à 5 kilomètres en rase campagne. Dans la pratique, cela est généralement suffisant. Les appareils PMR de différents fabricants sont en partie compatibles. Un conseil et éventuellement un test avant l'achat permettent d'y voir plus clair.

- + pas de concession nécessaire
- + appareils bon marché disponibles
- + appareils complets intégrés dans les protections auditives disponibles
- + appareils supplémentaires facilement connectables
- portée limitée à 1 km max. en forêt
- les fréquences peuvent également être utilisées par des personnes étrangères à l'entreprise

Appareils radio avec Bluetooth

Les appareils radio fonctionnant avec la technologie Bluetooth, bien connue des téléphones portables, sont généralement intégrés directement dans les protections auditives. Selon les indications du fabricant, la portée peut atteindre 600 m. La taille des groupes est limitée, avec certains modèles, 4 participants au maximum sont possibles.

- + appareils légers et compacts
- + pas de connexion par câble
- + Connexion possible avec un téléphone portable comme dispositif mains libres
- + Chaque appareil agit comme un relais
- + Réglage des fonctions avec le téléphone portable (en fonction du modèle)
- Portée limitée (jusqu'à 600 m en champ libre, moins en forêt)

Appareils radio avec concession

Si des portées plus élevées sont exigées, des licences doivent être demandées à l'Office fédéral de la communication (OFCOM). Dans cette variante, des redevances sont dues chaque année.

- + plus grande portée
- + canal vocal propre
- + pour certains appareils, le canal REGA peut être programmé.
- Appareils plus chers
- frais annuels pour la concession
- en général, liaison par câble entre la radio et les protections auditives

Radio de secours REGA

Le canal radio d'urgence de la REGA (161.300 MHz) est à la disposition de toutes les personnes dans toute la Suisse pour donner l'alarme en cas d'urgence. Il permet de demander directement de l'aide, même si aucune liaison téléphonique n'est possible. La liaison est établie directement avec la centrale d'alarme de la REGA.

Selon la radio, un canal peut être programmé comme canal REGA ou un appareil séparé est nécessaire.